



## **REVUE DE PRESSE**

**Semaine du 16 au 22 janvier 2021**

# Pas de hausse des tarifs de l'eau et du bois de chauffage

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé de ne pas modifier le prix de l'eau et le tarif du stère de bois d'affouage. Ils ont également appris que le projet communal, dans le cadre de l'opération des Points de vue remarquables organisée par le PNRL, avait été retenu.

Réuni à la mairie le 21 décembre, le conseil municipal a commencé sa session en approuvant à l'unanimité le rapport et la méthode de calcul de la CLECT 2020 (Commission locale d'évaluation des charges transférées). Puis il a été décidé des modifications budgétaires afin de pouvoir acheter deux parcelles forestières et un compteur pompe chloration. Ensuite, le maire, Jean-Louis Depierreux, a proposé de ne pas modifier le prix du m<sup>3</sup> d'eau pour l'année 2021, compte tenu des bons résultats des exercices précédents. Le prix du m<sup>3</sup> reste donc à 1,40 euro et le prix de l'abonnement à 34 euros. De même, le tarif du stère de bois d'affouage est maintenu à six euros. Tous ont aussi



Deux murs en pierre sèche devraient être restaurés en 2021.

été d'accord pour approuver l'état d'assiette 2021 proposé par l'ONE. Le conseil municipal décide également, après lecture de la lettre du collectif des forestiers - Unité territoriale du Val de Lorraine -, de soutenir la démarche entreprise par les personnels forestiers et demande la pérennisation d'un service public compétent pour la gestion de sa forêt.

Enfin, suite à l'annonce de la rénovation d'un mur en pierre sèche en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine, il a été proposé de restaurer un autre mur avec la participation de quelques agents de

Mad et Moselle. Après délibération, les élus ont accepté la nouvelle convention comportant trois jours de formation financés par la commune de Vandelainville à hauteur de 40 %, le reste par la communauté de communes.

La soirée s'est conclue par l'annonce que l'un des deux projets présentés par la commune, dans le cadre des points de vue remarquables organisé par le Parc Naturel Régional de Lorraine, avait été retenu. Vandelainville peut donc engager une étude plus approfondie pour la réalisation du projet « Point de vue Clairière ».

*Est Républicain 16 janvier 2021*

## FLIREY

### Un projet sur les énergies pour les écoliers

Lors du conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre, les activités et sorties ont été développées. Après le spectacle de théâtre d'objets « Tire-toi de mon herbe Bambi » en octobre à Mandres-aux-Quatre-Tours avec les deux écoles réunies, des ateliers ont eu lieu dans chaque classe à Flirey avec les comédiens. Les enfants ont pu manipuler de petits objets, inventer et présenter de petites saynètes.

L'opération « Boîtes de Noël » au profit de l'Association « Une main pour un espoir », pour être distribuées à des familles démunies, a rencontré un véritable engouement auprès des élèves et de leurs parents. La classe des CE2/CM1 participe au jury des Incorruptibles.

Six livres seront étudiés dans l'année et un vote national aura lieu en mai.

Suite à une animation en partenariat avec le collège de Thiaucourt et la Maison pour la Sciences, celle-ci se propose d'accueillir des classes de cycle 3 fin juin, afin de découvrir le centre pilote la Main à la Pâte et vivre des situations d'investigation en lien avec l'énergie ou l'astronomie. La Maison pour la Science peut financer le transport des élèves de CM pour 2 bus maximum. L'école attend une réponse positive, et l'organisation sera prévue par la suite.

La natation est prévue au troisième trimestre à la nouvelle piscine de Commercy.

*Est Républicain 16 janvier 2021*

# « L'enjeu majeur de 2021 sera d'aider les associations »

**Comme partout, la pandémie et l'application des gestes barrières ont provoqué l'arrêt brutal de la vie associative de la commune. Et aucune manifestation n'a pu avoir lieu depuis la mi-mars. Le point avec le maire, Gilles Soulier.**

**Des entreprises et les associations ont-elles fait remonter leurs inquiétudes ?**

**Gilles SOULIER :** « Depuis mars, les commerçants ont su s'adapter aux nouvelles règles et aux changements d'horaires, en faisant de la vente à emporter et des livraisons. Et les services publics ont poursuivi leur mission, mairie et poste ont été maintenues, les écoles et le périscolaire ont pu rouvrir dès la fin du 1<sup>er</sup> confinement. La bibliothèque a su, elle aussi, s'adapter en proposant un service de réservation par internet associé à une distribution sécurisée des livres. »

**Quelles sont les répercussions sur le budget communal ?**

« Il est encore un peu tôt pour mesurer l'impact de cette crise, même si on peut dire que certaines dépenses ont augmenté (achat de masques, de gel hydroalcoolique, produits désinfectants, etc.), mais dans le même temps, des dépenses n'ont pas été faites. Par contre, concernant le budget de la communauté de communes, la situation est beaucoup plus critique, puisqu'à l'augmentation des dépenses s'ajoute une perte importante de recettes : redevances non perçues pour les périscolaires et les crèches, remises de loyer aux entreprises, baisse importante des recettes d'impôts de production... »

**Votre programme électoral s'en trouve-t-il impacté ?**

« Il n'y a pas de remise en cause de notre programme ni des orientations de la communauté de communes. La crise a permis de valider les politiques déjà engagées, comme le déploiement de la



**Gilles Soulier, maire :** « Il n'y a pas de remise en cause de notre programme ni des orientations de la communauté de communes. »

Photo RL

fibres optiques sur tout le territoire. Le recours aux outils numériques s'en trouve amplifié. Sur la partie travaux, des retards sont constatés, mais l'année 2021 devrait nous permettre de les rattraper. »

**Quels sont les enjeux pour les mois à venir ?**

« L'enjeu majeur de l'année 2021 sera d'aider les associations à reprendre leur activité pour que, très rapidement, la vie locale retrouve toute sa vigueur. Au niveau intercommunal, l'accompagnement des entreprises, dans leurs évolutions indispensables, constituera un véritable défi. »

**PANNES**

## En 2021, « envisager l'avenir ensemble »

**En cette nouvelle année, Gérald Brady, le nouveau maire, aurait aimé présenter ses vœux et ses projets autour d'un verre auprès des habitants. Cependant, crise sanitaire oblige, il devra cette année, se résoudre à informer ses administrés par courrier.**

Au programme de 2021 figure un important plan de remise en état du bâtiment communal devenu vétuste et surtout plus aux normes, avec la création de deux logements à l'étage. « Nous avons créé un groupe de travail au sein du conseil municipal et nous avons désigné un architecte afin d'étudier le projet. Cependant, il fallait un endroit pour héberger provisoirement le bureau de la mairie lors des travaux. Notre attention s'est portée sur la sacristie de l'église qui, après quelques adaptations, deviendra le lieu idéal

D'autres projets vont jaillir l'année 2021.



**Gérald Brady, nouveau maire de la commune, adressera ses vœux par courrier aux habitants.**

« Nous allons aussi créer une aire d'aspiration pour les pompiers au bord de la rivière, en vue d'améliorer la protection incendie, et nous installerons un nouveau bac de récupération du verre. Nous travaillons aussi sur l'arrivée de la voie verte reliant Arnaville à Madine qui devrait tra-

verser notre village, encourageant le tourisme et pourquoi pas la promotion de produits locaux », souligne le maire.

Toujours optimiste, l'édile est bien conscient que la tâche est ardue, mais il n'a aucun doute sur les résultats et sur l'aide qu'il attend de la part son équipe.

*Est Républicain 17 janvier 2021*

## LIRONVILLE

### Les travaux au menu du premier conseil municipal de l'année

Le premier point à l'ordre du jour portait sur les travaux sylvicoles 2021. Le programme d'actions de l'ONF pour l'année 2021 concerne des travaux sylvicoles et le nettoyage de jeunes peuplements dans les parcelles 11.t et 12.t. Le devis de l'ONF d'un montant de 3 850 € HT a été accepté par le conseil municipal.

Il désigne Edith Rambour, titulaire et Thierry Guérard, suppléant comme représentant à l'assemblée générale de la SPL Gestion Locale.

Après présentation des rapports annuels, le conseil municipal approuve :

- le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

- le rapport définitif de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) 2020 en date du 16 novembre 2020.

Sont retenues pour les tra-



**L'arrêté municipal en date du 5 janvier 2021, définit le règlement intérieur du cimetière communal.**

vaux 2021, les réparations sur la grande cloche de l'église et la prolongation du réseau d'éclairage public jusqu'à l'intersection du chemin de Cendrée.

Un règlement du cimetière, du columbarium, du jardin du souvenir a été adopté.

*Est Républicain 17 janvier 2021*

## PONT-À-MOUSSON

### Travaux sur le réseau routier à Pont-à-Mousson et sa région



**Les automobilistes devront adapter leur vitesse.**

On fait le point sur les travaux et les divers encombrements de la voirie qui risquent de perturber, cette semaine, la circulation à Pont-à-Mousson et sa région.

**RD 82 à Pagny-sur-Moselle, route de Prény :** Sortie Pagny-sur-Moselle direction Prény, aménagement de voirie, circulation en alternance.

**RD 958, sortie Montauville vers Limey-Remenauville :** enfouissement réseau gaz, circulation en alternance.

**RD 952, Waville/Chambley-Bussières :** abattage d'arbres, limitation de vitesse, les mercredis et les samedis.

**Gézoncourt,** chemin de Villevaux, la route menant au Moulin de Villevaux est barrée (sauf riverains). Stationnement également interdit, jusau'au 12 février.

*Est Républicain 18 janvier 2021*

MARS-LA-TOUR

# La plateforme Val de Lorraine propose des produits du coin !

Pour aider commerçants et artisans du cru, le pôle d'équilibre territorial et rural du Val de Lorraine a créé une plateforme commerciale qui référence 110 entreprises du secteur. On peut notamment y trouver les bières de la microbrasserie de Mars-la-Tour. Cliquez et emportez, ou faites-vous livrer !

Soixante mille visites (relevées à la date du 13 janvier) depuis sa création le 9 décembre 2020 ! Elle a beau être locale, la plateforme commerciale du PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Val de Lorraine remporte un franc succès. « C'est une vitrine de l'activité des commerçants et des artisans de notre territoire », se réjouit Andréa Mattioli, chargée de développement économique, agriculture et tourisme au sein de la communauté de communes Mad et Moselle.

## Sur le territoire de quatre communautés de communes

Cette dernière, comme trois autres intercommunalités (du bassin de Pont-à-Mousson, du bassin de



À Mars-la-Tour, la brasserie artisanale L'Abeille Noire fait partie des entreprises référencées par la plateforme commerciale du PETR du Val de Lorraine. La condition pour y être accepté est d'être un commerce ou un service du territoire. Photo archives RL/Fred LECOCQ

Pompey et Seille, et Grande Couronné), contribue à la faire rayonner. « La zone de chalandise est de 120 000 habitants, mais

n'importe qui ailleurs peut s'y connecter et acheter ce dont il a envie. » Pour y vendre, par contre, il faut être du coin, bien sûr !

## La vitrine de 110 entreprises

Grâce au soutien financier de l'État et une subvention à venir de la Ré-

gion Grand-Est, « 110 entreprises » y proposent actuellement des produits alimentaires agricoles, mais aussi des services. « Dans le Jarnisy, c'est le cas de la brasserie L'abeille Noire à Mars-la-Tour, ou d'un créateur de bijoux sur Gorze, par exemple », révèle Andréa Mattioli.

## À emporter ou à livrer

Deux possibilités s'offrent alors au consommateur qui mise sur la proximité et soutient ainsi les entrepreneurs du cru : commander et venir chercher la marchandise, ou se la faire livrer. « Dans ce dernier cas, soit le vendeur s'en charge lui-même, soit il fait appel à un prestataire », précise notre interlocutrice. Ravie que des entreprises prennent « le virage du numérique » et que des citoyens adoptent une façon solidaire de consommer en ces temps compliqués par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Virginie DEDOLA

Site : [www.jeconsomme-valdelorraine.fr](http://www.jeconsomme-valdelorraine.fr)

Républicain lorrain 18 janvier 2021

Est Républicain 21 janvier 2021

**VANDELAINVILLE**

# L'école a enfin trouvé son emploi civique

**Chaque année, le problème revient à la surface. L'école du Val de Mad, non desservie par le chemin de fer, peine à trouver ses deux emplois civiques. Cette fois, avec l'arrivée de Carol-Anne Majika, le vide est en partie comblé.**

**C**ette habitante de Bayonville-sur-Mad, âgée de 21 ans, diplômée d'un DUT métier du livre, option librairie, n'arrivait pas, malgré ses nombreuses candidatures, à trouver un emploi dans son domaine. Du coup, ayant pris connaissance que l'école cherchait désespérément un emploi civique, la jeune fille a tenté sa chance et a été retenue, à sa grande satisfaction.

« C'est mon ancienne école. Ça fait un peu bizarre de se retrouver dans les coulisses. C'est bien. Lorsque j'étais petite, je ne me rendais pas compte de tout le travail accompli. »

Et du travail, Mademoiselle Majika en a à foison ! « J'aide principalement la directrice dans les petites tâches. Je fais lire aussi les petits. Et j'anime un atelier Manga avec les CM au cours duquel ils doivent en monter un. Ils sont con-



**Carol-Anne Majika occupe l'un des deux postes d'emploi civique de l'école du Val de Mad.**

tents, ça se passe bien », confie Carol-Anne Majika. En raison de la crise sanitaire, les parents ne peuvent plus entrer dans l'école. La jeune fille assure, par conséquent, l'accueil des enfants. « Je les aide à enlever leurs affaires, les accompagne aux toilettes et soigne les petits bobos. J'avais un peu peur en arrivant car les petits sont très tactiles et ne portent pas de masque contrairement à nous. Ils en mettent à partir du CP. Ces derniers se plaignaient au début qu'ils n'arrivaient pas à respirer. Je

me lave les mains toutes les demi-heures et si je touche le stylo d'un élève, je me les lave tout de suite », poursuit la jeune fille. Malgré toutes ces contraintes sanitaires, Carol-Anne Majika s'est très bien intégrée à l'école. « C'est une ancienne élève, je l'ai eue à la maternelle. Elle est très compétente, » se réjouit la directrice, Sandrine Schloup qui appelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans à s'inscrire en avril-mai pour occuper un emploi civique à la prochaine rentrée de septembre.

*Est Républicain 18 janvier 2021*

## XAMMES

Questions à **Dominique Leroy**,  
maire de Xammes

# Sécuriser la voirie en 2021



### Quels événements vous ont marqué en 2020 ?

Évidemment, la crise sanitaire causée par l'épidémie de la Covid-19. Le déroulé des élections municipales a été bouleversé par cette pandémie. Et elle nous a fait prendre du retard dans la réalisation de nos projets.

### Comment vous êtes-vous adapté à la situation ?

Dans notre commune, tout a été suspendu au niveau associatif. Nous avons quand même organisé la Saint-Nicolas. Les paquets de friandises ont été distribués aux enfants, maison par maison, dans le respect des gestes barrière. On a aussi apporté les colis aux aînés. Nous n'organisons pas de repas des anciens car, lorsque nous avons lancé l'idée au début de mon premier mandat, le succès n'a pas été au rendez-vous.

### Quels sont les projets pour 2021 ?

D'abord la sécurisation de la voirie car il y a des excès de vitesse récurrents dans les rues du village, et ceci, malgré la présence de panneaux limitant la circulation des véhicules à 30 km/h. Si la pandémie vient à s'estomper, on aimerait relancer l'activité au niveau associatif. Nous souhaiterions aussi améliorer l'aire de jeux avec des aménagements l'ouvrant à un plus large public, qu'elle ne soit pas seulement réservée aux plus petits. Mais nous ne sommes pas sûrs de pouvoir le faire en 2021. Cela reste un projet à concrétiser avant la fin du mandat.

Et bien sûr, continuer l'embellissement du village. Avec les communes voisines, nous allons aussi poursuivre les démarches pour la mise en place du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Thiaucourt.

*Est Républicain 18 janvier 2021*



## EN IMAGE

### JOUY-AUX-ARCHES



#### Du ski sur la véloroute Charles-le-Téméraire

Environ 10 à 15 cm de neige sur la véloroute Charles-le-Téméraire et certaines personnes n'ont pas hésité à faire du ski de fond, comme à Jouy où elles ont pu découvrir les arches recouvertes de neige. D'autres ont tenté la pêche malgré le froid...

*Républicain lorrain 19 janvier 2021*

## Un arbre est tombé sur la ligne électrique alimentant la station de pompage du Trey

Suite aux chutes de neige, un arbre est tombé sur la ligne électrique 20 000 volts alimentant la station de pompage du Trey, à Vilcey-sur-Trey. Élus et habitants ont retroussé leurs manches pour déblayer et aider à un retour à la normale, sans coupure d'eau pour le village.

Sylvain Aubriot, le maire, avec son tracteur équipé d'une lame à neige, a ouvert la route vers 5 h 30 à Enedis afin de trouver l'origine de la panne. L'agent a dû se rendre sur place à pied, le chemin étant obstrué juste après la ferme de Gaulange.

Conseillers et habitants, Robert, Benoît, Jean Claude, expérimentés dans l'abattage d'arbre et munis de leurs tronçonneuses et élagueuses ont déblayé les arbres tombés ou courbés sous le poids de la neige. Vers 15 h, les agents d'Enedis ont pu enfin accéder avec leurs camions à la station de pompage.

« Il était important de réagir vite, tout en étant prudents. Nous avons travaillé en collaboration avec le syn-



Les volontaires étaient les bienvenus pour déblayer les arbres qui ont rompu ou plié suite aux importantes chutes de neige survenues les jours derniers.

dicat des eaux du Trey et Enedis, car sans leur intervention avant 17 h, le village et ceux alimentés par le Trey auraient été privés d'eau », précise le maire.

« J'avais plus peur d'une tempête que de la neige, car à chaque coup de vent, nous étions déjà appelés pour des branches et des arbres tombés. Nous avons déjà fait élaguer des arbres menaçants, en urgence, dans le bas du village cet automne. Il était prévu que l'entreprise Alain Simon intervienne la semaine prochaine pour élaguer et aérer les chemins des fermes. Ceci se fera en fonction de la météo », précise le premier magistrat.

### Éclairage

Le village connaît des coupures d'éclairage public, suite aux intempéries. L'entreprise Przybyla, équipée de la nacelle, est intervenue de nombreuses fois ces derniers jours, à des heures tardives, pour essayer de trouver la source du problème sur un réseau vieillissant.

# Neige et dégâts dans les forêts : comment l'ONF s'organise

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les flocons sont tombés en abondance sur le Pays messin. Sans être exceptionnels, les dégâts sur les arbres sont tout de même conséquents et la sécurisation, gérée par l'Office national des forêts, n'est pas terminée.

Pour Coralie Claudon et Christian Frache, techniciens forestiers à l'Office national des forêts (ONF) qui gèrent chacun 1 500 hectares dans les secteurs d'Ancy et Ars, l'épisode neigeux de la semaine dernière n'a rien d'exceptionnel. Mais la sécurisation n'est pas terminée.

## ■ Quel constat ?

La neige collante, tombée en abondance, a entraîné des chutes et des casses d'arbres. Dès vendredi matin, les forestiers ont tenté de dresser un premier bilan. « Dans notre jargon, on dit que l'on repère les chablis », détaille Coralie Claudon.

## ■ Quelle priorité ?

Avec les pompiers et les agents de la DDE et des mairies, et des bûcherons sous-traitants, l'urgence était la réouverture des axes routiers principaux. « Les forêts périurbaines sont traversées par des réseaux routiers mais aussi aériens, comme les lignes électriques et de téléphone, souterrains, et les chemins de randonnée. C'est une toile d'araignée, qu'il faut gérer au quotidien. Mais notre priorité c'est la sécurité », insiste Lionel Dorveaux, responsable de l'unité du Pays messin.

## ■ Il y a encore du boulot

À proximité de la Croix Saint-Clément, par exemple, avant la pierre qui tourne, un érable sain est tombé sur une ligne électrique qui vient du village. Il est encore en appui. Les travaux auront lieu ce vendredi. « Juste à côté, un merisier sec, que nous avons identifié mais qui



Les amoureux de la nature se sont pressés dans les forêts enneigées pour admirer le spectacle. Mais parfois, certains sentiers n'étaient pas praticables en raison des arbres tombés à terre ou ploquant sous le poids de la neige. Photo RL/Maury GOLINI

était plus éloigné, est resté debout. On nous dit souvent que l'on coupe trop... ou pas assez... » Un équilibre compliqué.

## ■ Quel message pour les randonneurs ?

Au cours du week-end, les amoureux de la nature se sont pressés en forêt pour admirer le spectacle. Certains ont tout de suite remarqué que leur traditionnel chemin de randonnée n'était pas praticable. Mais du côté des agents, on ne peut pas faire de miracle. Pour l'heure, il faut encore être prudent. « On ne peut pas tout sécuriser en une semaine, ni même en quinze jours. Il y a des ornières, des sols détrempés. Des branches sont tombées à terre, d'autres sont en équilibre. Les routes et chemins rouverts sont réputés sécurisés mais attention au fond des massifs. »

Une occasion de rappeler aussi que même sans tempête, il est interdit de s'aventurer en dehors des chemins balisés. Exception faite pour les ama-

teurs de champignons.

Les mairies, pour les forêts communales, sont prévenues des besoins. Suivent ensuite des demandes d'autorisation de travaux, de budget... « Nous rouvrons tout au fil de l'eau, d'abord le GR, les grands sentiers de randonnée. »

L.L.

“ On ne peut pas tout sécuriser en une semaine, ni même en quinze jours. Il y a des ornières, des sols détrempés. Des branches sont tombées à terre, d'autres sont en équilibre ”

L'Office national des forêts invite donc les promeneurs à la patience, et à la prudence



Dans la forêt d'Ancy (ici sur la ligne électrique), les travaux de sécurisation se poursuivront encore plusieurs jours. Photo RL/Maury GOLINI

# Seniors, la com-com vous familiarise au numérique !

**Des animateurs de la maison France services de Thiaucourt peuvent intervenir à la demande des habitants soucieux d'apprendre à utiliser internet, en se déplaçant dans les villes et villages. Le vœu de la communauté de communes Mad-et-Moselle : l'inclusion numérique pour tous !**

**D**urant les confinements imposés pour lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19, les personnes ne sachant pas surfer sur internet se sont senties encore plus isolées. Pourquoi alors ne pas se former ?

« Mad-et-Moselle, via le dispositif France services, propose des ateliers numériques aux habitants intéressés depuis septembre dernier », annonce Laure Steyer. La responsable du pôle services à la population

de la communauté de communes suit le projet porté par l'élue de Rezonville-Vionville Véronique Dion, en sa qualité de vice-présidente chargée du maintien des services publics.

« Il peut s'agir d'acquiescer les bases pour utiliser ordinateur, tablette ou smartphone, apprendre à faire une photo et l'envoyer mais aussi de l'accompagnement dans différentes démarches administratives, prendre un rendez-vous sur un site médical, rechercher une adresse... »

**« Apprendre à créer une adresse mail, à veiller à la confidentialité... »**

Les participants ne sont pas forcément des débutants. « Certains peuvent maîtriser les réseaux sociaux mais se retrouver perdus quand il faut remplir sa déclaration d'impôts



**Ce n'est pas parce qu'on a un certain âge qu'on ne peut pas s'initier à la pratique d'internet sur un ordinateur, une tablette numérique ou un smartphone.** Photo illustration RL/Karim SIARI

ou réaliser un curriculum vitae », reconnaît Laure Steyer. « Nos animateurs de la maison

France services de Thiaucourt ou d'Ancy-sur-Moselle diagnostiquent d'abord le niveau et

sondent les attentes, quelqu'un qui veut maintenir le lien avec ses petits-enfants en visio, par exemple. On trouve une réponse à chaque cas. »

## Atelier individuel

Seniors ou pas, équipés ou non, l'animateur, qui peut se déplacer, trouvera le meilleur environnement pour un apprentissage optimal. « Pour l'heure, trois habitants seulement nous ont sollicités car nous avons peu communiqué. Mais nous avons envie de continuer à offrir cet atelier gratuit aux administrés dans une logique de service public. Et, à l'heure de la crise sanitaire, plutôt en cours individuel qu'en groupe, avec masque, gel hydroalcoolique et distanciation. » Internet est une fenêtre sur le monde à condition d'y naviguer en sécurité.

**Virginie DEDOLA**

*Est Républicain 20 janvier 2021*

*Républicain lorrain 22 janvier 2021*

## THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

### Covid-19 : 78 résidents vaccinés à l'Ehpad Sainte-Sophie

Jusqu'à présent, l'Ehpad Sainte-Sophie a été épargné par la Covid-19 et ces derniers jours, tous les résidents ont reçu la première injection du vaccin.

« Les vaccins ont été livrés mercredi à la pharmacie et ont été administrés jeudi, vendredi et samedi à 78 résidents, 20 professionnels et 9 professionnels extérieurs avec la participation active et appréciée des trois médecins traitants et du Dr Craus, médecin coordonnateur. Il restait 15 doses qui ont été utilisées au cabinet médical. Au total, il y a eu 122 personnes vaccinées. Nous avons anticipé et obtenu le consentement de tous, rési-

dents, familles et tuteurs » indique Caroline Guillotin, directeur. qui a reçu aussi le vaccin.

« Cela s'est passé dans le respect des règles sanitaires. Tout le monde a bien collaboré et bien supporté la vaccination » ajoute-t-elle. La deuxième injection aura lieu dans 21 jours.

Le sénateur Olivier Jacquin et Margaret Dumont, maire, sont venus faire une visite à l'Ehpad vendredi après-midi pour se rendre compte de l'organisation.

« Nous sommes toujours vigilants. Le protocole de visites reste inchangé et le personnel est testé régulièrement », conclut Caroline Guillotin.



**De droite à gauche, le sénateur Jacquin, Le Dr Craus, médecin coordonnateur, Margaret Dumont, maire et Pauline Brabet, adjointe au directeur.**

*Est Républicain 20 janvier 2021*

## La circulation sera modifiée au printemps

Comment faire ralentir les voitures qui empruntent à vive allure la départementale D131 ? « Il était urgent de sécuriser les abords de la mairie, et de l'école surtout », constate Guy Guillouet. « Nous avons tous émis nos idées. Il y a eu celle de mettre le village à 30 km/h. Mais est-ce que cela sera vraiment respecté ? », s'interroge le maire. « Il y a eu aussi la suggestion de mettre des radars pédagogiques. Là c'était un problème de coût. » En effet, à presque 6 000 € par radar, l'idée n'a pas été retenue.

### Des « cédez-le-passage » à chaque intersection

C'est finalement un remaniement de la circulation qui aura obtenu la faveur des élus et l'approbation du Département. C'est au printemps que le changement du schéma de

circulation arrivera. « La départementale ne sera plus prioritaire dans le village. À chaque intersection, il y aura un cédez-le-passage, soit dix au total sur une portion d'un peu plus d'un kilomètre. »

Les travaux, d'un montant de 8 035,25 € seront subventionnés au titre des amendes de police. « Nous en profitons pour revoir aussi le stationnement, notamment autour du monument aux Morts », complète le maire.

### Un arrêté pour les camions

Second problème rencontré sur la départementale traversant Saint-Julien-lès-Gorze : les camions ! « Quand il y a eu les travaux du pont de Jaulny, l'an passé, tous les poids lourds passaient par le village. C'était vraiment dangereux ! », s'exclame Guy Guillouet. « Il y a la D131b,



**Une dizaine de cédez-le-passage seront installés sur la D131.** Photo RL

qui est plus adaptée au trafic. Elle fait le tour de la base aérienne de Chambley. Quand les cédez-le-passage seront posés, je prendrais un arrêté pour interdire le passage aux poids lourds, sauf engins agricoles, transport scolaire et ramassage des ordures », conclut le maire.

*Est Républicain 21 janvier 2021*

## La municipalité investit dans un équipement de déneigement

En 2020, Jean-Paul Samson et son fils Lilian ont souhaité arrêter la prestation de déneigement qu'ils effectuaient pour le compte de la commune depuis de très nombreuses années, et ce avec toute l'efficacité qu'on leur connaissait. Un service très utile, mais aussi très contraignant et difficile qui les a poussés à arrêter. La municipalité tenait à les remercier pour ce service rendu.

### Une dépense qui a démontré son utilité ces derniers jours

Pour assurer la continuité, la commune aurait pu faire appel à un prestataire. Mais afin de garder la réactivité nécessaire à la sécurité de toutes et tous, la municipalité a décidé de garder la maîtrise communale. Les élus

ont donc décidé d'investir dans un système de déneigement à monter sur le tracteur communal. L'installation d'une lame de déneigement d'occasion, d'un système de relevage hydraulique, et d'un épandeur à sel pour un coût de 6 310 € HT a été faite par la société Rocha. Si la dépense est loin d'être négligeable, le dernier épisode neigeux a démontré l'utilité de cet investissement ainsi que l'importance de garder la mainmise sur ce service.

Jean-François Grandidier, l'employé communal, assure dorénavant le déneigement des rues de la commune pendant la journée. Denis Robin, adjoint au maire, prend le relais les week-ends, ainsi qu'en semaine pour effacer les chutes de neige noc-



**Un investissement important pour la sécurité de tous.**

Photo RL

turne, et ce, avant même les premières lueurs du jour. Ceci permettra de garder les rues du villa-

ge praticables pendant de nombreuses années lorsque la neige s'invitera.

*Républicain lorrain 21 janvier 2021*

## Découverte d'un obus : la D57 fermée à la circulation



**Les pompiers ont bloqué toutes les routes menant au site.**

Ce mercredi, en début d'après-midi, alors qu'une pelleteuse creusait une tranchée pour installer une conduite de gaz pour le compte de GRDF sur le site du village détruit de Remenauville, à proximité de la ferme Sainte-Barbe, l'engin a heurté un obus non explosé de la Grande Guerre dont s'est échappé du gaz de combat.

« Deux ouvriers ont été indisposés par les émanations de gaz mais il n'y a rien de grave pour leur santé », explique le major Laurent Sylvestre, commandant le groupe de brigades de gendarmerie de Thiaucourt et Pagny-sur-Moselle.

Une vingtaine de pompiers de Thiaucourt, Pont-à-Mousson et Nancy, dirigés par le capitaine

Monchablon et le lieutenant Godenir, sont rapidement arrivés sur place pour sécuriser la zone. Les soldats du feu étaient accompagnés du commandant Robert, spécialiste en risques chimiques.

Selon les sapeurs-pompiers, les démineurs ont procédé à une reconnaissance. Différents appareils chimiques ont été mis en œuvre pour mesurer la teneur en gaz. Fort heureusement, aucune détection positive n'a été enregistrée.

Les démineurs, qui ont quitté les lieux ce mercredi soir, reprendront leurs investigations ce jeudi matin pour approfondir les recherches.

En attendant, la D57 est fermée à la circulation, entre Limey et Thiaucourt, dans les deux sens.

*Est Républicain 21 janvier 2021*

## DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE

Questions à Denis Petit,  
maire de Dommartin-la-Chaussée

## En 2021, ouvrir l'église à la culture



**Quels événements vous ont marqué en 2020 ?**

Comme tout le monde, la propagation de la Covid et les privations de liberté et de mouvement. Ce fut problématique pour faire avancer les projets et on a eu du mal à boucler certains dossiers. 2020 restera une année blanche. Le monde culturel a beaucoup souffert. Mais on en a profité pour terminer et faire paraître le livre des familles de Dommartin-la-Chaussée avec le cercle généalogique de Blénod-lès-Pont-à-Mousson.

**Comment vous êtes-vous adapté ?**

On a continué à travailler comme si de rien n'était car, ici, on ne lâche rien ! Ce n'est pas la Covid qui va nous empêcher d'avancer. On va essayer de rattraper les projets artistiques.

**Quels sont les projets pour 2021 ?**

On va finir de réhabiliter la maison achetée par la commune pour pouvoir la louer. Nous allons devoir nous pencher sur la révision du Plan local d'urbanisme avant la mutualisation intercommunale. Nous avons aussi prévu l'ouverture de l'église à la culture. Dieu sera toujours présent. Mais on va créer une petite bibliothèque à l'intérieur pour y recueillir des livres religieux et des objets du culte. On va réfléchir pour mettre également en place une bibliothèque extérieure. Sinon, on va continuer à rester accueillant avec les touristes, à décorer le village, à l'entretenir et à planter des arbres. Cette année, ce seront des fruitiers. Car cela fait 40 ans que je plante des arbres et des haies indépendamment des modes et directives préconisées !

*Est Républicain 22 janvier 2021*

# Savez-vous qu'un nouvel arrêté restreint la circulation en forêt ?

**Il date du 16 décembre 2020 et fait déjà un peu parler. Les maires d'Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle et Gorze ont pris un arrêté pour rappeler que voitures, vélos, quads et autres chevaux ne peuvent circuler dans les forêts que dans un cadre très précis. Objectif : protéger la biodiversité.**

**V**TT, quad, moto, traileur... Certaines forêts périurbaines, avec de beaux dénivelés comme à Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle et Gorze, sont devenues un large terrain de jeu. Problème : la multiplication des sentiers sauvages menace la biodiversité.

Fin 2020, les maires d'Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle et Gorze ont signé le même arrêté. Il interdit la circulation des véhicules à moteur « sur la route forestière et l'ensemble des chemins forestiers du territoire de [leur] commune ». La circulation des véhicules non motorisés est autorisée uniquement sur les chemins de plus de 2,50 m de large.

Des exceptions sont faites pour certains professionnels et chasseurs.

## « D'importants dégâts »

Plutôt qu'une nouvelle interdiction, il s'agit de rappels. L'article L362-1 du Code de l'environnement interdit la circulation des véhicules à moteur en dehors des voies autorisées. L'article A163-6 du Code forestier prévoit qu'il est strictement interdit de se trouver en forêt avec tout véhicule « sur des routes et chemins interdits à la circulation de ces véhicules ».

« Il faut agir. Il n'est pas question d'interdire aux gens de se balader en forêt. Mais les dégâts causés par ces chemins, appelés *single-tracks*, sont importants », insiste Frédéric Levée, maire de Gorze. « Si 10 000 vélos ou piétons empruntent ce chemin sur une année, cela fragilise les bords de racines et au premier coup de chaud, les arbres meurent, alors qu'ils sont déjà fragilisés par les scolytes et le réchauffement climatique. »

Même si la forêt de Gorze est encore préservée, le maire refuse



**La circulation des véhicules non motorisés est autorisée uniquement sur les chemins de plus de 2,50 m de large. Les véhicules motorisés eux sont interdits (sauf exception).** Photo illustration RL/Maury GOLINI

qu'elle « ne devienne comme la croix Saint-Clément ou le mont Saint-Quentin, qui sont très impactés ». « Et il y a aussi les conséquences qu'on ne voit pas. Si un vélo passe à toute vitesse près

d'une chevette qui met bas au printemps, si elle part en courant, les faons peuvent mourir. Les risques sont nombreux. » Il est donc nécessaire de respecter un cadre, alors que les VTT et les

motos électriques se multiplient. Les contrevenants risquent une amende de 5<sup>e</sup> classe (jusqu'à 1 500 euros) et la confiscation du véhicule.

L.L.

Républicain lorrain 22 janvier 2021

## THIAUCOURT-REGNIEVILLE

# Conventions et partenariats au conseil municipal

**M**ardi 19 janvier, le conseil municipal a commencé sa session par l'installation d'un nouveau conseiller, Frédéric Thomas, en fonction à la suite de la démission de l'adjoint Philippe Batot. Patrice Houin devient le nouvel adjoint au maire.

Puis a été abordée la question de la récupération des charges pour l'entretien du gymnase du collège nettoyé tous les lundis matin, dès 6 h, et pendant une

heure trente, par deux agents municipaux. Une convention est passée tous les ans avec le syndicat intercommunal scolaire. Le maire, Margaret Dumont, a proposé que le coût horaire soit fixé à 25 € par agent pour 2020 et 2021 ce qui a été approuvé à l'unanimité. De même, tous ont été d'accord pour autoriser le groupe de gestion du conseil départemental à lancer un appel d'offres afin de souscrire un nouveau contrat

pour la protection sociale complémentaire des agents.

Ensuite, le maire a expliqué que le syndicat des eaux du Trey faisait 3500 photocopies par an à l'école des garçons. Un total de 406 € doit être récupéré pour les années 2017 à 2020. Concernant les luminaires conservés à la mairie, le conseil a accepté d'en vendre trois, pour 800 € chacun, à l'EHPAD Sainte-Sophie. Au sujet de la réalisation d'un éco-réseau de chaleur, Mme Dumont a proposé de poursuivre le partenariat avec Mad et Moselle. Ce projet regroupe les bâtiments de la communauté de communes, de l'EHPAD, les logements de l'ancienne gendarmerie, la poste et le futur regroupement scolaire. La commune de Thiaucourt accepte la proposition pour l'ancienne gendarmerie et la poste. Pour



**Les appartements de l'ancienne gendarmerie devraient bénéficier de la mise en place d'un éco-réseau.**

l'école, il faut que les communes de l'ensemble du RPI se prononcent. Ensuite a été déterminé le nombre de participants du comité communal devant être créé

pour réfléchir à l'aménagement de Thiaucourt. Enfin, il a été accepté de louer un petit garage au syndicat des eaux du Trey pour 50 € par mois.

54C30 - V2

## Une convention pour le déneigement et le salage

Les employés municipaux de Thiaucourt-Regniéville assurent le déneigement et le salage de certaines communes voisines, notamment Jaulny. Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour que ce travail soit facturé 60 euros de l'heure.

Est Républicain 22 janvier 2021

# La D75 fermée à la circulation pour travaux jusqu'au 29 janvier

**Un obus a été découvert mercredi lors des travaux d'enfouissement d'une conduite de gaz biométhane sur la D75. Jeudi, les services de déminage étaient encore sur place. La route, fermée depuis le 18 janvier, le restera jusqu'au 29 janvier 2021, date de fin des travaux.**

En raison de travaux d'enfouissement d'une conduite de gaz biométhane pour le compte de GRDF, la D75 qui relie Limey à la D 3 (Thiaucourt - Pont-à-Mousson), en passant par les villages détruits de Remenauville et Regniéville est fermée à la circulation depuis le 18 janvier et ce jusqu'au 29 janvier 2021. Des arrêtés municipaux ont été pris en ce sens par les communes de Limey-Remenauville, pour la partie qui la concerne, et Thiaucourt pour l'autre portion de route (Regniéville étant sur le territoire de Thiaucourt).

Mercredi après-midi, la découverte d'un obus (voir notre édition de jeudi), a provoqué l'intervention des pompiers de Thiaucourt, Pont-à-Mousson et Nancy, et le service

de déminage. Ce jeudi matin, ce dernier est intervenu à nouveau pour finaliser l'intervention.

Michel Thouvenin a installé son pavillon et ses bâtiments agricoles sur ce secteur. À la retraite, l'exploitant a transformé son bâtiment agricole en musée, « La Baïonnette ». Ce passionné, collectionneur depuis son plus jeune âge, a commencé par ramasser les objets fétiches laissés par la Grande guerre sur les terrains de sa famille. C'est donc en connaisseur qu'il nous apporte des éléments sur ce territoire, en « zone rouge ».

## Des découvertes fréquentes

« Durant ma carrière de paysan, j'ai ramassé à peu près 50 tonnes d'obus, parfois coincés dans le broyeur. Comme la plupart de mes collègues paysans, tous les agriculteurs du territoire ont connaissance de cet état des champs, et passent par la mairie pour faire intervenir le service de déminage. C'est hyper courant ces découvertes. Il faut savoir que dans ces zones les plus bombardées, Verdun compris, il peut y avoir 100 Kg d'obus au m<sup>2</sup> ; et à ce jour, en moyenne, 1/3 d'obus n'ont pas éclatés. »



**Ce jeudi, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers étaient encore sur place, toute la matinée et durant l'intervention du service de déminage vers midi.**

## Eliane Dubois, maire de Limey, sur place

Le Maire de Limey, Eliane Dubois, prévenue, s'est rendue sur place mercredi après-midi lors de l'incident. Cette D75 est déjà fermée à la circulation, mais la mise en sécurité a été renforcée aux abords pour que personne ne puisse passer sur cette « portion » de route. Madame le Maire a prévenu les habitants des fermes de Ste Barbe et d'Ansoncourt, pour qu'ils ne s'engagent pas sur ces « voies », et empruntent les chemins communaux via la ferme d'Ansoncourt, puis Limey. Le jeudi elle restait en relation avec la gendarmerie pour l'évolution des interventions.

LORRAINE

# Madine - Chambley : un destin commun, enfin

Une quinzaine de kilomètres les séparent. Dans le courant de cette année, les structures de Madine et de Chambley s'uniront pour un destin commun au travers d'une société publique locale. Une avancée pour mieux faire la promotion de ces deux sites complémentaires.

« Désormais, on va pouvoir régler des problèmes de fond qui perduraient depuis des années ! » En une phrase, Gilles Soulier a résumé la véritable avancée que constitue la création d'une Société publique locale Madine - Chambley. Qui mieux que le président de l'intercommunalité Mad-et-Moselle mesure cette union ? La moitié de ses communes figurent en Moselle, l'autre en Meurthe-et-Moselle et trois d'entre elles - Pannes, Essey-Maizerais et Saint-Baussant touchent les rives du lac de Madine. « Madine n'est qu'à une quinzaine de kilomètres et nos deux sites sont complémentaires », appuie Claude Bosserelle, maire de Hagéville, village situé juste en face des installations de Chambley Planet'Air. Madine et Chambley comptent sur le tourisme, l'événementiel et, à partir du printemps, vont se créer enfin un destin commun.

## Le retour des métropoles

« Cette entité conviendra



Materne Heiligenstein, directeur préfigurateur de Madine - Chambley, Claude Bosserelle, maire de Hagéville, et Gilles Soulier, président de l'interco Mad-et-Moselle, saluent la mise en route d'une entité commune gérant à la fois les bases de Madine et de Chambley. Photo RL/Fred LECOCQ

mieux qu'un syndicat mixte pour gérer des activités commerciales, obtenir une gestion plus flexible tout en restant dans le cadre public », explique Materne Heiligenstein, directeur préfigurateur de Madine - Chambley au sein de la région Grand Est. « C'est différent d'une société d'économie mixte où il y a un partenariat public-privé ; ici l'actionnariat est exclusivement public. » La Région prend la plus grosse part dans cette nouvelle organisation avec un actionnariat à hauteur de

80 %, le reste étant réparti entre la Meuse, les deux intercos, Mad-et-Moselle, Côtes de Meuse-Woëvre, mais aussi le Grand Nancy et la Métropole de Metz. Un retour salutaire des deux agglomérations qui n'est que juste retour des choses. « Il y a le lien physique de l'eau - 10 millions de m<sup>3</sup> annuels consommés par les Messins - qui vient de Madine. Cela procure un sentiment d'appartenance ; à nous de faire le lien entre la métropole et Madine », estime Gilles Soulier. Les communes membres auront

voix au chapitre. « Il y a une convergence de vues sur ce projet », souligne Claude Bosserelle, bien décidé à prendre le train en marche en étant partie prenante.

La Société publique locale, c'est « un plan d'investissement de 11 M€ sur trois ans, indique Materne Heiligenstein. L'objectif est de faire vivre le tissu économique local, proposer une vraie complémentarité entre les deux sites pour assurer un bon marketing ».

Olivier CHATY